

**PROCES VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 12 AVRIL 2018**

Convocations du 6 avril 2018

Réunion tenue à 20 heures 30 en mairie.

Présents : Monsieur Michel DEQUEVAUVILLER, Monsieur Francis DELIGNIERES, Monsieur Stéphane DELABRE, Madame Janine GROGNET, Monsieur Hubert DUFETELLE, Madame Evelyne BONVALET, Monsieur Christophe DEPOILLY Monsieur Jean Louis DUMONT, Monsieur Jacques DESTOBBELEIR, Monsieur Pascal EMPEREUR, Monsieur Michel FOIRESTIER, Monsieur Max Leconte.

01 : Désignation du Secrétaire de Séance :

Monsieur Pascal EMPEREUR a été nommé secrétaire de séance.

2 Affaires scolaires : Dossier scolaire et périscolaire : lieu à définir

Une réunion de travail a eu lieu ce même jour, en présence de Mr CAHON de MPI Développement, pour nous exposer les coûts de ce projet.

Il nous informe que nous devons nous rapprocher de la Sous-préfecture pour l'obtention des subventions, de la CAF pour tout ce qui est périscolaire.

Le terrain doit être d'environ 2000 à 2500 m² afin d'avoir un projet évolutif.

Il est indispensable de regrouper toutes les classes afin d'obtenir des subventions.

1 Site de la salle Polyvalente

Coût estimé à 1 200 000 € H.T. pour la construction de 4 classes, hors périscolaire. Il est demandé de prendre contact avec Enedis pour le déplacement de la ligne Haute Tension.

Terrain au centre du village. La zone constructible est limitée mais suffisante.

Infrastructures à proximité : salle polyvalente stade à proximité.

Ce lieu a été validé par le Sous-préfet avec le regroupement des quatre classes sous condition d'une extension possible à 5/6 classes, l'inspectrice de l'Académie du Vimeu représentant le DASEN (Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale) y est également favorable

2 Site de l'école d'Hocquéus.

Coût équivalent au site de la salle Polyvalente, hors aménagement de la circulation.

Ce lieu a également été proposé et validé par Mr le Sous-préfet, et l'inspectrice de l'Académie du Vimeu représentant le DASEN (Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale) et à condition de respecter les mêmes conditions.

Le conseil, au vu des éléments exposés, demande de mettre en place une consultation d'architecte afin qu'il nous fasse l'étude sur ces deux sites et une approche budgétaire détaillée.

Mise au vote

1 : le projet est limité à 4 classes :

Pour 11 voix et 1 abstention (Monsieur LECONTE Max).

2 : Projet sur le derrière de la mairie 4 classes :

Contre : 10 voix (manque d'espace et problème de sécurité)

Pour : deux voix (Messieurs LECONTE Max et DESTOBBELEIR Jacques).

3 : Lancement de l'étude d'architecte sur les deux lieux : Hocquéus et Salle Polyvalente pour un projet de 4 classes :

Commune d'Aigneville
Réunion 12 avril 2018

Pour : 11 voix

Abstention : 1 voix (Monsieur DUFETELLE Hubert)

Le conseil décide que le budget maximal (Scolaire et Périscolaire), est fixé à 1 200 000 € H.T à réaliser en deux tranches,

Le conseil décide que lors de la restitution des données de l'architecte retenu, le projet présenté sera remis au vote et que si le montant du projet est supérieur au budget maximal fixé, le choix des emplacements pourra également être remis en cause.

Séance levée à 21 heures

Nom Prénom	Présent / Absent	Signature
DEQUEVAUVILLER Michel	Présent	
DELIGNIERES Francis	Présent	
DELABRE Stéphane	Présent	
GROGNET Janine	Présente	
DUFETELLE Hubert	Présent	
BONVALET Evelyne	Présente	
DEPOILLY Christophe	Présent	
DESTOBBELEIR Jacques	Présent	
DUMONT Jean-Louis	Présent	
EMPEREUR Pascal	Présent	
FOIRESTIER Michel	Présent	
LECONTE Max	Présent	